

Table des matières

(i) Objectifs du projet et de l'évaluation	9
(ii) Méthodologie de l'évaluation	9
(iii) Contexte national du projet	10
(i) Objectifs du projet	12
(ii) Logique d'intervention	13
(iii) Mise en œuvre du projet	14
(i) Pertinence	

I. Executive Summary

From 1 January 2013 to 31 December 2014, the non-governmental organisation (NGO) *Association des Femmes de Tadjourah* (AFT) ran a project called “*Ensemble contre la*

(ii) Conclusions

On the basis of the statements and responses given to the evaluation questions, the evaluation conclusions can be summed up as follows.

The project was not relevant as designed. A mismatch between the problem identified and the solutions proposed led to actions and outputs that were not likely to achieve the objectives set.

AFT was not well equipped to run a project focusing on violence against women, which is not its principal area of expertise. Errors in understanding of gender-based violence suggest that this is not an area that is well enough grasped as a basis for programming.

The project was partly effective, measured against the quantitative indicators set in the Project Document, however it was not effective in qualitative terms.

The project was efficient. Contractual obligations were met and the budget was correctly allocated, although expenditure on the poor and sometimes inappropriate information materials might have been better used.

The advocacy and information materials were weak and there was no clear communication strategy. Some materials were simply publicity for the project and the organization; some had neutral messages that contained no 'call to action'; some were gender-biased and should not have been used.

The positive impact of the project was most likely minimal, limited to the mobilisation of some members of the GVL and local actors. ***The impact was more likely to have been negative,*** given the flaws identified in design and implementation.

The project was not sustainable. Apart from the volunteer continuation of some GVLs and the coincidence of a similar project receiving support from the EU, there was no planned follow-up to the project.

(iii) Recommendations

The following recommendations stem from the above conclusions:

AFT should identify its areas of strength and focus on developing these.

II. Résumé Exécutif

Du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2014, l'ONG Association des Femmes de Tadjourah (AFT) a géré un projet avec le titre : « Ensemble contre la violence et la discrimination des femmes à Djibouti ». La subvention totale du FNUD pour ce projet s'élevait à 200,000 USD. Ce rapport contient l'évaluation du projet, faite par une experte internationale et une experte locale, selon la méthodologie acceptée par le FNUD et Transtec et détaillée dans un manuel opérationnel.

(i) Le projet

L'objectif du projet était de contribuer à l'élimination de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes dans 20 communes de la région de Tadjourah, ce qui serait accompli par une stratégie à trois volets :

La sensibilisation et la mobilisation de la population locale pour rejeter la violence et la discrimination ;

Le renforcement des capacités des acteurs et structures locaux, y inclus par :

La création et l'implantation de 20 Groupes de Vigilance Locaux (GVL) dans les communes cibles.

Pour opérationnaliser cette stratégie, le projet prévoyait :

La production des outils de plaidoyer (t-shirts, affiches, panneaux) et d'information (brochures) à distribuer au cours de 20 ateliers d'information et de sensibilisation dans les communautés ;

Une étude de référence sur l'état de la violence et de la discrimination des femmes de la région, qui serait utilisée pour former des leaders divers, y inclus les GVL et les encouragerait à signer une 'Manifeste des femmes de Tadjourah' ou ils rejettent la violence ;

La formation de 50 décideurs et acteurs de la société civile, plus 360 ateliers communautaires organisés par les GVL (20 ateliers par mois sur huit mois) ;

L'installation des GVL dans les communautés pour la sensibilisation et le soutien aux victimes.

(ii) Constats de l'évaluation

Pertinence

Il y avait une erreur fondamentale dans la conception même de ce projet, qui reflétait une mauvaise correspondance entre le problème identifié et les réponses appliquées. Les recherches de l'AFT elle-même (ainsi que des recherches globales sur la problématique au niveau national à Djibouti) démontre que le facteur causatif principal qui mène à la violence et la discrimination envers les femmes réside dans les attitudes et comportements patriarcaux qui relèguent la femme à un statut inférieur au sein du couple, de la communauté et de la nation. Un facteur secondaire important est un manque de lois spécifiques sur la discrimination envers les femmes et l'application faible de prévisions existantes de la Constitution qui traite de l'égalité de genre.

Le projet n'a pas abordé ces facteurs causatifs mais s'est concentré sur la sensibilisation des femmes, ce qui pourrait rehausser leur risque de représailles. D'autres éléments du projet étaient mal conçus, surtout les messages transmis par les outils qui étaient parfois discriminatoires et en contravention des normes internationales. Les évaluatrices ont aussi exprimé leur inquiétude sur le rapport sur la formation ou le concept de 'genre' même était erroné. Les évaluatrices s'inquiètent aussi sur le rôle des GVL. Tandis que les membres femmes surtout avaient beaucoup d'énergie et d'enthousiasme autour de la sensibilisation,

les réponses aux instances de violence par les leaders masculins semblaient perpétuer la résolution « à l'amiable », sans intervention des autorités, et replonger les femmes dans le silence.

Efficacité

Le Document de Projet contient une série d'indicateurs pour servir à mesurer l'efficacité du projet, qui pose la question de si le projet est susceptible d'avoir atteint les objectifs. Le projet était partiellement efficace puisqu'il a satisfait la plupart des indicateurs, mais ceci parce que les indicateurs étaient quantitatifs plutôt que qualitatifs. Par exemple, le projet a réussi à former et implanter les 20 GVL dans les sites cibles, par contre le rôle de ces groupes (voir plus haut) donne lieu à des réservations importantes.

Efficience

Le projet était efficace en tant qu'il a satisfait toutes les obligations contractuelles (il est à noter, cependant, que les évaluatrices n'ont pu apprendre les dépenses totales du projet (voir plus bas, dans le texte). Le FNUD a posé la question parce que les dépenses finales équivalaient 100% aux projections, ce qui est rare pour un projet de deux ans, étant donné les fluctuations dans le taux d'échange, la variabilité des prix de matériaux etc. Est-ce que l'AFT a trouvé des fonds ailleurs pour pouvoir rester dans les limites des projections ? L'organisation n'a pas donné une réponse acceptable à cette question.

En ce qui ce qui et (E)44-14(s)11(.).tTm 0 TcP64 du TcP64 prp 03(nse)3((2I04A>11004402eA>17000)13(t(E

(iii) Conclusions

Le projet tel que conçu n'était pas pertinent. Le manque de correspondance entre le problème identifié et la réponse appliquée diminuait la possibilité d'atteinte des objectifs.

L'AFT n'était pas bien équipé pour gérer un projet focalisant sur la violence à l'égard des femmes, qui ne figure pas parmi son secteur d'intervention traditionnel.

Le projet était en partie efficace si l'on considère la réalisation des indicateurs quantitatifs fixés en début de projet. L'absence d'indicateurs qualitatifs tempère ce constat.

Le projet était efficient. Les obligations contractuelles ont été satisfaites et le budget a été alloué correctement. Cependant les fonds dépensés sur les supports de sensibilisation, faibles voire inappropriés, auraient pu être mieux utilisés sur d'autres postes de dépense.

Les outils de sensibilisation étaient faibles et ne témoignent pas d'une stratégie de communication réfléchie. Quelques produits n'étaient que de la publicité pour le projet et l'organisation ; d'autres produits transmettaient des messages neutres ; aucun n'appelant à l'action. Quelques messages allant jusqu'à porter préjudice à la défense des questions de genre.

Les affiches et les panneaux qui portent des messages discriminatoires devraient être retirés. L’emblème et le nom du FNUD devraient être enlevés ou masqués ; un organisme des NU ne peut pas être associé à des messages qui contredisent les instruments internationaux.

Le FNUD pourrait interroger le lien de causalité entre la réponse proposée et le problème identifié au moment de la phase de soumission des propositions afin de vérifier la corrélation et la logique d’intervention. em

III. Introduction et contexte du projet

(i)

IV. Objectifs, stratégie et mise en œuvre du projet

(i) Objectifs du projet

Malgré la volonté politique affichée par le gouvernement à la faveur du droit des femmes à la protection et à l'émancipation, AFT a continué à observer de nombreuses discriminations à leur égard voire d'agressions en début de projet, notamment dans la zone rurale de Tadjourah caractérisée par des pratiques conservatrices et traditionnelles.

Les objectifs principaux du projet «Ensemble contre la violence et la discrimination des femmes à Djibouti», tels que définis dans le Document de Projet (UDF-DJI-11-43

(ii) Logique d'intervention

Le tableau ci-après synthétise l

(iii) Mise en œuvre du projet

Le Document de Projet précise que l'AFT se porte responsable de toutes les activités et productions et ne prévoit pas de partenaires à cette fin. Pour assurer la gestion, l'AFT a recruté un coordonnateur et un assistant, et ces deux personnes, avec une secrétaire, ont constitué l'Unité de Gestion du Projet (UGP). L'AFT a également nommé un Comité de Pilotage composé de six membres, dont deux représentants de l'AFT, un représentant du Conseil régional, le représentant du préfet, un chef religieux et un représentant du ministère de la santé publique. Ils ont également souhaité nommer un représentant du FNUD au Comité, ce qui s'est avéré impossibl

V. Constatations et réponses aux questions évaluatives

Cette évaluation est basée sur des questions évaluatives conçues pour correspondre aux critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (DAC). Les questions et sous-questions figurent à l'Annexe 1 du présent document.

(i) Pertinence

Il n'y a aucun doute que la violence et la discrimination à l'égard de la femme sont de graves problèmes au Djibouti et, selon l'analyse de l'AFT, le problème est sévère dans la région de Tadjourah. La pertinence du projet, cependant, ressort non de la problématique mais des solutions proposées au problème, et une évaluation de la pertinence doit se baser sur la coïncidence du problème

Les 20 GVL ont tous été mis en place dans les communes et sont restés opérationnels au cours du projet.

fonds auraient pu être utilisés ailleurs, par exemple pour un meilleur équipement voire une rémunération symbolique des bénévoles.

Le rapport financier final envoyé au FNUD a soulevé une question importante : il est rare que les dépenses finales équivaillent à 100% des projections faites deux ans auparavant, au moment du lancement du projet. L'organisation peut assurer, par exemple, que les salaires offerts ne dépassent pas la somme disponible, mais les frais de voyage et d'hébergement, les coûts de l'imprimerie et l'achat de t-shirts – ces dépenses vont varier avec le temps et les fournisseurs. Il est évident que les dépenses pouvaient dépasser la subvention du FNUD et que l'AFT trouverait des fonds supplémentaires pour compléter la subvention. Les évaluatrices ont posé deux fois la question mais n'ont pas reçu une réponse satisfaisante. L'AFT a d'abord insisté qu'ils avaient dépensé les fonds contractuels du FNUD et que les fonds supplémentaires n'étaient pas importants. Quand les évaluatrices ont précisé qu'il est nécessaire d'être transparent sur le budget total du projet et l'origine des fonds supplémentaires afin de déterminer les autres donateurs avec lesquels l'organisation est associée, l'AFT a avancé que «les autres dépenses qui pouvaient être répertoriées sont les apports des différents bénéficiaires du projet en terme de temps de travail, de mise à disposition de matériel de travail supplémentaire, l'hospitalité des villageois, leur bénévolat pour mobiliser les populations éparpillées dans chaque village... et tous ces apports ne sont pas quantifiables dans leur réalité car cela représente avant tout l'appropriation des bénéficiaires à ce projet, et démontre leur dévouement et leur respect des coutumes et tradition envers les invités et dans le cas présent le bienfaiteur qu'est le FNUD ». Ce qui ne répond pas à la question de l'équivalence totale des dépenses avec les projections.

L'AFT devrait fournir une réponse à cette question, même si la subvention a été correctement utilisée et comptabilisée.

Quant à la gestion du projet : les évaluatrices considèrent que le projet aurait bénéficié d'échanges avec d'autres ONG expérimentées sur les questions de genre. Un tel partage aurait pu être organisé en dehors du Comité



Les animatrices disposaient d'un téléphone pour pouvoir informer une cellule d'écoute centrale de l'AFT, mais seulement quand elles n'arrivaient pas à gérer la situation au niveau du village. Par conséquent, si quelques GVL ont continué de fonctionner après la fin du projet, d'autres sont devenus moins actifs.

(réactivés par un projet semblable sur l'élimination de l'EGF, les GVL ve(-)4I600B654799006005038052004C6905100560003toj

L'animatrice d'Ardo a partagé le cas d'une femme qui s'est plainte que son mari ne lui donnait pas ce dont elle avait besoin et qu'elle avait du mal à vivre avec le peu d'argent qu'il lui donnait. L'animatrice est allée voir le monsieur en question et a discuté avec lui du problème. Cette femme n'est plus revenue depuis la voir.

inquiétant que ***l'impact le plus probable ait été négatif***, vu les messages discriminatoires, les modalités d'intervention de certains membres des GVL reproduisant les schémas traditionnel/religieux de résolution des problèmes de couple, d'agression ainsi que les modalités de réduction des risques ; perpétuant le statut inférieur de la femme.

(vii) Le suivi du projet est quasiment inexistant. A part quelques éléments, comme par exemple l'intégration des GVL à

VII. Recommandations

Ces recommandations dérivent des conclusions de l'évaluation.

(i) L'AFT pourrait identifier ses points forts, et renforcer les recherches, la politique et la programmation dans ces domaines, surtout en recrutant ou formant un personnel adepte (que ce soit permanent ou temporaire). L'AFT pourrait également considérer les avantages évidentes quand on travaille avec des partenaires qui connaissent la problématique et qui peuvent partager leurs expériences.

(ii) La composition et le rôle des GVL devraient être revus, en consultation avec les bénévoles eux-mêmes afin de respecter leur participation. Surtout, l'intervention aux instances de violence à l'égard des femmes devrait être confiée aux autorités gouvernementales, même si celles-ci ne semblent pas toujours efficaces. L'AFT pourrait à l'avenir travailler avec des partenaires pour développer un projet de formation des acteurs de première réponse, et, avec les instances gouvernementaux/régionaux, le renforcement des mécanismes appropriés. Il existe des exemples de bonne pratique dans ce domaine, par exemple aux Philippines, où des policiers (hommes et femmes) avec une formation spécifique sont présents dans les postes de police locaux et sont prêts à réagir vite aux incidents violents.

(iii) L'AFT devrait considérer l'inclusion d'une ligne budgétaire pour couvrir les frais, l'équipement et un modeste honoraire pour ceux qui travaillent

Annexe 1 : questions évaluatives

Critères CAD	Questions d'évaluation	Sous-questions
Pertinence	Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre par le bénéficiaire a-t-il répondu aux spécificités du contexte et aux besoins des bénéficiaires aux niveaux local et national?	<p>Au regard du contexte, les objectifs du projet étaient-ils en adéquation avec les priorités et les besoins pressentis pour un développement démocratique?</p> <p>La préférence aurait-elle dû être donnée à une autre stratégie que celle appliquée, afin de mieux répondre à ces besoins, priorités, contexte? Pourquoi?</p> <p>Les risques ont-ils été bien identifiés? Dans quelles mesures les stratégies établies étaient-elles appropriées pour faire face aux risques identifiés? Le projet était-il excessivement risqué ?</p>
Efficacité	Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, était en mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés?	<p>Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en accordance avec le document de projet?</p>

Annexe 4 : liste des abréviations

AFT	Association des Femmes de Tadjourah
CEDAW	UN Convention on the Elimination of Discrimination against Women
DAC	Development Assistance Criteria
EGF	Excision génitale féminine
FNUD	Fonds Des Nations Unies Pour La Démocratie
GVL	Groupe de Vigilance Local
MENA	Middle East and North Africa
NU	Nations Unies
ONG	Organisation non-gouvernementale
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNDEF	United Nations Democracy Fund
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNWOMEN	UN Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women
USD	Dollars américains